

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2015

---

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD118

présenté par  
Mme Le Dissez, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« périodique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.